

Zeitschrift: Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Herausgeber: Société Vaudoise des Sciences Naturelles
Band: 7 (1860-1863)
Heft: 50

Artikel: Observation de parhémie
Autor: Dufour, C.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-253551>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTE SUR UN ARC-EN-CIEL A DEUX ARCS CONTIGUS.

M. René Guisan a observé, d'Ouchy, le 10 avril 1858, à 6 heures 5 m. du matin, un arc-en-ciel composé de deux demi-circonférences tangentes et de diamètres inégaux.

Le point de contact répondait aux bouches de la Dranse (Savoie), l'extrémité du petit diamètre aux Allinges et celle du grand diamètre à Préverenges (canton de Vaud).

Le phénomène n'a duré que 10 min. et le petit arc a disparu le premier. Le temps était mauvais et le ciel couvert, ce fut au moment d'une éclaircie qui eut lieu lorsque le soleil se leva près des tours d'Âi, que le phénomène apparut.

Les 2 arcs étaient parfaitement continus et leurs couleurs assez vives, surtout celles de la grande demi-circonférence.

Le rapport des diamètres est comme 3 : 2.

On peut rapprocher cet arc-en-ciel de celui qu'a cité M^r Ch. Dufour (voir Bulletin, tome V, page 195) qui eut lieu à peu près à la même époque (le 14 avril, à 6 h. 20 m. du soir). Ces 2 arcs observés à 2 ans d'intervalle avaient une extrémité commune, Préverenges, et l'autre peu différente, Evian. Sur la recommandation de M. le prof^r Kæmtz, chaque année l'observateur s'est transporté à Ouchy à la même époque, afin de rechercher si cet arc-en-ciel n'aurait pas une certaine périodicité, mais soit à cause de l'état de l'atmosphère, soit pour tout autre cause, ce phénomène ne s'est plus présenté.

Il y a cependant 2 ans qu'un arc-en-ciel semblable a été observé sur les bords du Léman et consigné dans le journal La Semaine.

OBSERVATION DE PARHÉLIE

par M^r C. DUFOUR.

(Séance du 22 janvier 1863.)

Le 7 mars 1862, vers 7 heures 20 m. du matin, j'ai observé depuis Morges un parhélie remarquable: on voyait très bien 3 soleils, le soleil vrai à une hauteur de 8° au-dessus de l'horizon et deux soleils sensiblement à la même hauteur, mais l'un à droite, l'autre à gauche du soleil vrai, et chacun à une distance en azimuth de 23° 1/2. Le soleil vrai avait un azimuth de 74° en comptant depuis le sud et en marchant vers l'est.

Le faux soleil de droite était presque aussi brillant que le soleil lui-même, celui de gauche l'était un peu moins; mais tous les trois causaient dans le lac des réverbérations dont il était difficile de supporter l'éclat. Ainsi en ce moment, sur le port de Morges, on était éclairé à la fois par 6 soleils, 3 dans le ciel, 3 dans le lac images des 3 premiers.

Le ciel était vapoureux et les 3 soleils paraissaient comme de petites masses de matière très-fortement lumineuse plutôt que comme des disques bien déterminés. A l'horizon, sur les montagnes du district d'Aigle et du Valais, le ciel était complètement couvert et le vent du sud paraissait se lever, car on voyait sur les montagnes des nuages de neige soulevés par ce vent, et cependant là bas le ciel n'était pas couvert, car on voyait sur chaque cône et sur chaque croupe les neiges éclairées par le soleil, briller avec un filet d'or.

Les deux faux soleils portaient chacun un segment légèrement coloré du côté du soleil vrai.

Notice sur le sol qui porte les ouvrages en maçonnerie du port de Thonon.

Par J.-B. SCHNETZLER.

(Séance du 18 juin 1862.)

Lorsqu'on parcourt en bateau l'emplacement du port de Thonon, on aperçoit facilement à travers l'eau tranquille et pure une couche argileuse fortement bombée. Une partie des pilotis provenant d'anciennes habitations lacustres, si nombreux dans le lac en face de Thonon, a été rehaussée avec la couche d'argile en question. Cette couche soulevée renferme de nombreuses coquilles de Lymnées, de Planorbes, qui frappent par leur blancheur, mais qui se brisent très-facilement. Les matériaux amenés en quantité énorme et déposés sur la partie de la couche argileuse qui touche le rivage ont produit sur elle, d'un côté un affaissement et de l'autre un exhaussement qui a renversé les murs du port. L'élasticité des couches argileuses dont nous donnons plus bas la coupe est telle, que les pilotis enfoncés par les ingénieurs français revenaient d'eux-mêmes comme repoussés de bas en haut par un corps élastique, et ils ne prenaient une assise plus solide que lorsqu'on laissait reposer sur eux pendant un temps prolongé un pesant mouton.

Nous devons la coupe des terrains argileux du port de Thonon à M. Jahart, conducteur des ponts et chaussées, qui, avec une complaisance parfaite, nous a donné tous les renseignements désirés.